



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

MC/2350

**Original : anglais
31 octobre 2012**

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

CENT UNIEME SESSION

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR L'AFRICAN AND BLACK DIASPORA GLOBAL
NETWORK ON HIV AND AIDS (ABDGN)**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUmise PAR L'AFRICAN AND BLACK DIASPORA GLOBAL
NETWORK ON HIV AND AIDS (ABDGN)**

1. Par lettre datée du 5 janvier 2012, dont une copie est reproduite à l'annexe I, les Coprésidents de l'African and Black Diaspora Global Network on HIV and AIDS (ABDGN) ont officiellement demandé que le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM soit accordé à leur organisation. La réponse du Directeur général, datée du 11 juin 2012, est reproduite à l'annexe II. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cent unième session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui dispose que le Conseil peut admettre à ses réunions, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution correspondant sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRE DATEE DU 5 JANVIER 2012 ADRESSEE PAR LES COPRESIDENTS
DE L'AFRICAN AND BLACK DIASPORA GLOBAL NETWORK ON HIV AND
AIDS (ABDGN) AU DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur le Directeur général,

Au nom du Conseil d'administration de l'African and Black Diaspora Global Network on HIV and AIDS (ABDGN), nous avons le plaisir de demander par la présente le statut d'observateur auprès du Conseil de l'OIM. Nous considérons qu'il existe une importante synergie entre l'action menée par l'ABDGN et les buts de l'OIM, et estimons qu'il est fondamental de formaliser notre partenariat pour faciliter le dialogue en cours, la communication d'informations et les consultations avec nos réseaux de populations mobiles et de migrants africains/noirs de la diaspora.

L'ABDGN est un « réseau de réseaux » issu des activités organisées pour le Courant de la diaspora africaine et noire lors de la 16^e Conférence internationale sur le sida tenue à Toronto (Canada) en août 2006. Le Courant de la diaspora, le premier en son genre à cette conférence, offrait une excellente occasion d'attirer l'attention sur les pandémies de VIH/sida parmi les populations africaines et noires vivant en Occident, y compris les populations de migrants, d'immigrés et de réfugiés, ainsi que sur les répercussions au niveau individuel et communautaire afin d'élaborer des réponses efficaces. Le CACVO et le Black AIDS Institute (BAI), bénéficiant de l'infrastructure mise à leur disposition par le Women's Health in Women's Hands Community Health Centre (WHIWH), ont sollicité et obtenu le soutien de l'International Council of AIDS Service Organizations (ICASO), de Global Network of People Living with HIV (GNP+) et de Toronto Local Host Secretariat for AIDS 2006.

Le CACVO a, par la suite, institué un comité consultatif international composé d'organisations du Canada, des Etats-Unis d'Amérique et d'Europe, pour faciliter la mise en place du Courant pour la conférence. Au vu des discussions et des informations reçues en retour des participants ainsi que du succès rencontré par les partenariats et les collaborations qui ont vu le jour, ce comité a décidé de créer un réseau mondial appelé « African and Black Diaspora Global Network on HIV and AIDS ». *Notre mission* est d'intensifier la riposte aux épidémies de VIH/sida parmi les populations de la diaspora africaine, noire et antillaise ainsi que la lutte contre l'opprobre et la discrimination dont celles-ci font l'objet, en suivant une approche fondée sur les droits. Notre action, centrée sur la migration, l'immigration, les réfugiés, la santé, le VIH, les droits de l'homme, les activités de mobilisation et le changement d'orientation, nous confère une voix et une influence uniques pour représenter ces populations dans le monde.

Le Conseil d'administration de l'ABDGN est composé des organisations suivantes : Women's Health in Women's Hands Community Health Centre (WHIWH) (Canada) ; Conseil africain et caribéen sur le VIH/SIDA en Ontario (CACVO) (Canada) ; Coalition

intergence Sida et développement (CISD) (Canada) ; African Services Committee (ASC) (Etats-Unis d'Amérique) ; Black AIDS Institute (BAI) (Etats-Unis d'Amérique) ; Caribbean Vulnerable Communities Coalition (CVC) (Jamaïque) ; African Health Policy Network (AHPN) (Royaume-Uni) ; AIDES (France) ; European AIDS Treatment Group (EATG) ; et l'Australian Federation of AIDS Organizations (AFAO) (Australie). En raison du caractère international de son conseil d'administration, l'action menée par l'ABDGN est d'envergure mondiale et fondée sur des réseaux locaux, nationaux et régionaux. Chacune des organisations membres du Conseil d'administration possède des compétences établies et reconnues en matière de recherche, d'élaboration de politiques, de programmation et de sensibilisation à l'échelon national, régional et mondial, qui concernent diverses catégories de populations porteuses du VIH/sida ou exposées au risque de VIH/sida. L'ABDGN entretient en outre des relations de travail avec des gouvernements et d'autres décideurs à l'échelon national et international, ainsi qu'avec des institutions telles que l'Agence de la santé publique du Canada, la Direction des affaires internationales de Santé Canada, les centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux Etats-Unis d'Amérique, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, l'Organisation internationale pour les migrations et l'ONUSIDA.

WHIWH, qui est le syndic de l'ABDGN depuis sa création, en 2006, est un important partenaire qui facilite le fonctionnement du réseau. Il s'agit d'une organisation communautaire qui fournit des soins de santé primaire aux femmes immigrées et réfugiées des communautés africaines, antillaises, latino-américaines et sud-asiatiques qui vivent à Toronto et dans les environs. L'action du Centre, fondée sur une approche féministe ouverte, favorable à la liberté de contraception, antiraciste, opposée à toutes formes d'oppression et multilingue, consiste à fournir des soins de santé et à s'efforcer d'assurer l'accès aux soins de santé pour les populations prioritaires sur lesquelles porte son mandat en tenant compte de tous les déterminants de la santé présentant une importance pour les femmes immigrantes et réfugiées. WHIWH dispense des soins à plus de 350 femmes porteuses du VIH et vivant à Toronto, dont la plupart sont originaires de pays d'Afrique et des Caraïbes où le VIH est endémique. Il s'agit de la plus grande cohorte de femmes porteuses du VIH au Canada dans un contexte communautaire. Le Centre a élaboré un modèle de fourniture de services du VIH unique en son genre, dans lequel le traitement du VIH englobe le soutien, le traitement et les soins, et qui établit un lien direct entre la pratique et la politique et la recherche.

WHIWH et l'ABDGN ont signé un mémorandum d'accord qui précise les rôles et responsabilités découlant de la relation parraineur/syndic, et ont demandé et obtenu des fonds de diverses sources, dont Santé Canada, l'ONUSIDA et la Fondation Ford. Ce mémorandum d'accord autorise en outre l'ABDGN à tirer profit du statut consultatif de WHIWH auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) pour informer et influencer des Etats membres clés et diverses parties prenantes mondiales intervenant dans le domaine de la santé liées aux Nations Unies, des représentants gouvernementaux et des partenaires de la société civile, par des plans et recommandations d'action à mener sur le terrain, compte tenu du contexte régional. WHIWH possède ce statut depuis 2001.

L'OIM collabore avec la communauté internationale pour préserver la dignité et le bien-être des migrants, promouvoir la compréhension des questions de migration, encourager le développement économique et social, et répondre aux besoins opérationnels croissants en

matière de gestion des migrations. L'ABDGN vise ces buts généraux dans le contexte des populations migrantes africaines et noires. De plus en plus, notre réseau travaille solidairement avec d'autres populations de migrants d'origines ethniques et culturelles différentes, qui font les mêmes expériences de l'inégalité. La lecture des 12 points de la Stratégie de l'OIM fait apparaître d'autres points communs dans l'approche et les priorités de l'OIM et de l'ABDGN. Nous estimons que cette relation mutuellement bénéfique pourrait être renforcée par l'octroi du statut d'observateur et la poursuite d'une collaboration entre l'OIM et l'ABDGN.

L'ABDGN collabore avec l'OIM à divers titres depuis 2009. Cette année-là, des représentants du réseau ont été invités à participer à la réunion du Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA sur les migrations qui avait pour thème "People on the Move", à l'occasion de laquelle ils ont présenté les buts et objectifs du réseau à l'OIM. En septembre 2010, Rhon Reynolds, Coprésident de l'ABDGN, a coordonné une série de réunions sur la migration, les droits de l'homme et le VIH, auxquelles l'OIM a participé. Plus récemment, en mars 2011, l'ABDGN a lancé des discussions régulières avec l'OIM sur son projet de déclaration relative aux populations migrantes et mobiles aux fins d'inclusion dans la déclaration politique sur le VIH/sida de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida tenue en 2011, qui a été effectivement adoptée et intégrée dans la déclaration finale en juin 2011. L'ABDGN a également été invité à participer au débat informel de l'OIM sur la migration et le développement, organisé aux Nations Unies en mai 2011. En outre, il a été invité à contribuer à une tribune organisée par l'OIM pour la Réunion de haut niveau de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida, consacrée au VIH et à la migration. L'ABDGN participe à des discussions régulières visant à étudier des possibilités de partenariat avec l'OIM liées aux activités prévues pour AIDS 2012 à Washington DC, auxquelles l'OIM, ECDC, Santé Canada, CDC et l'Agence de la santé publique du Canada pourraient participer. Dans le contexte d'AIDS 2012, l'ABDGN a été invité à présider le Groupe de travail régional de la diaspora noire, le premier du genre dans l'histoire de la Conférence internationale sur le sida. Enfin, l'ABDGN a invité l'OIM à siéger dans ce groupe de travail, où elle serait représentée par David Mosca, Directeur de la Division Migration et santé.

En décembre 2011, l'ABDGN a soumis aux instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) une proposition sur trois ans visant à obtenir le financement, au titre du programme Réseau Catalyseur, d'un projet intitulé « Maximiser la capacité de l'ABDGN à contribuer, au Canada et à l'échelle mondiale, à la réflexion sur les mesures à prendre pour lutter contre le VIH/sida parmi les populations de la diaspora africaine et noire ». Ce projet a pour but de renforcer la capacité existante de l'ABDGN à agir comme un cercle de réflexion canadien et mondial visant à susciter des idées de recherche, à dégager des priorités, à élaborer des plans d'action et suivre des approches novatrices dans le domaine de la migration et du VIH, et à contribuer à l'application et aux échanges de connaissances entre les diverses parties prenantes des régions canadiennes et des régions du monde où réside la diaspora. L'OIM a été contactée pour collaborer à ce projet, de même que l'Agence de la santé publique du Canada, ECDC, CDC, International AIDS Vaccine Initiative, et d'autres partenaires internationaux estimables. L'OIM a donné son accord dans une lettre de collaboration qui a été jointe à la demande finale.

En l'espace de 3 ans, la collaboration entre l'ABDGN et l'OIM s'est resserrée. Notre demande de statut observateur s'inscrit dans le prolongement de cette relation émergente et dynamique entre les deux organisations. Nous sommes conscients que, sans le soutien et la participation de l'OIM, l'ABDGN n'aurait pas les mêmes possibilités d'introduire des changements efficaces à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Les ambitions, priorités et buts communs et complémentaires de l'OIM et de l'ABDGN offrent de multiples occasions de dialogue, de partage des connaissances et de plans d'action dont les populations vulnérables, telles que les populations migrantes et mobiles, profiteront à court et à long termes. Nous espérons qu'une suite favorable sera donnée à cette demande et nous réjouissons à la perspective d'autres possibilités de partenariat avec l'OIM qui nourrissent un mouvement mondial qui reconnaît la précieuse contribution des populations migrantes et mobiles à l'élaboration de mesures concertées visant à améliorer le droit à la santé et les droits de l'homme.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DATEE DU 11 JUIN 2012 ADRESSEE PAR LE
DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS AUX COPRESIDENTS DE L'AFRICAN AND BLACK
DIASPORA GLOBAL NETWORK ON HIV AND AIDS (ABDGN)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 5 janvier 2012, par laquelle vous exprimez le souhait de l'African and Black Diaspora Global Network on HIV and AIDS (ABDGN) d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

J'ai pris note du vif intérêt porté par l'ABDGN aux questions migratoires, et plus particulièrement à la santé des migrants et aux droits de l'homme. Je note en outre la coopération croissante entre l'OIM et l'ABDGN, notamment pour défendre, à l'échelle mondiale, l'accès de tous les migrants, sans discrimination, aux services de santé et à ceux liés au VIH, ainsi que les possibilités de collaboration future sur des programmes et des activités d'intérêt commun.

Les dispositions nécessaires seront prises pour que votre demande soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil de l'OIM, qui se tiendra à Genève du 27 au 30 novembre 2012. Un document approprié présentant formellement votre demande sera communiqué sous peu à tous les Etats Membres et observateurs. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédure relatives à la session du Conseil.

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre demande de statut d'observateur. C'est pourquoi, je me réjouis à la perspective d'un resserrement des liens entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]